



*Syndicat National de la DGFIP*

*FORCE OUVRIERE*

*Section de l'Aveyron*

[fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr)

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

## **Compte rendu du CHS-CT du 07 décembre 2021.**

Après l'approbation du procès-verbal du précédent CHS-CT, comme d'habitude, depuis maintenant bientôt deux ans, la présidente a fait **le point sur la situation sanitaire dans le département** et sur les annonces du Premier ministre. Un nouveau message du Directeur Général a été publié sur Ulysse ce lundi matin 07 décembre 2021. La présidente rappelle les grandes lignes du DG : les autorisations d'absence pour se vacciner, le renforcement des gestes barrières et une plus grande souplesse du télétravail même s'il n'y a pas d'obligation. Elle insiste sur le strict respect des gestes barrières car, même s'ils sont globalement respectés en Aveyron, il peut y avoir un relâchement, et rappelle l'obligation du port du masque.

Niveau chiffres, depuis le dernier CHS-CT de septembre, il y a eu 3 nouveaux cas de Covid sur le département et 3 agents ont été mis en quatorzaine. La présidente rappelle l'obligation pour les agents positifs au covid de déclaration à l'employeur. Nous avons pu constater lors de ce CHS-CT que ce n'était pas toujours le cas.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) tient à rappeler aux agents qu'en cas de symptômes, il ne faut pas se rendre au travail et se faire tester. Il insiste également sur le risque de contamination dans les locaux sociaux (en cas d'absence de restaurant administratif) et conseille fortement d'éviter les moments de convivialité lors de la fin d'année. Le Médecin de Prévention (MP) souhaite également le renforcement des gestes barrières. Pour lui, les agents doivent être très prudents, il y a encore des millions de personnes non vaccinées.

L'ordre du jour amenait ensuite la **présentation des restructurations du NRP** au 01/01/2022. Pour rappel, il n'y a même plus d'obligation pour les directions de présenter le NRP lors des CHS-CT... Après les mots de la présidente sur ces restructurations, l'ISST a pointé en particulier trois axes à surveiller : le risque routier (nécessité d'être attentif à l'organisation, à la prise en compte de la météo, à la surveillance de l'état des véhicules), les Risques Psychosociaux (notamment à l'équité à avoir dans les réorganisations entre les agents) dits RPS, et enfin les enjeux liés à l'encombrement dans les services (en lien avec la sécurité incendie).

FO-DGFIP 12 a tenu à rappeler sa participation au dernier CTL concernant le NRP et confirme sa position et ses arguments contre le NRP (voir le compte rendu du CTL précédent). Dans le cadre du CHS-CT, **FO-DGFIP 12 a souhaité revenir sur les conséquences très importantes pour les agents victimes des restructurations et pour les services. La crainte est, les restructurations s'enchaînant et se poursuivant inlassablement, qu'on banalise les effets sur les conditions de vie et de travail des agents.** Les Risques

Psychosociaux (RPS) liés aux NRP sont nombreux et très difficiles à vivre pour les agents. Quelques exemples :

- mutation pour suivre la mission
- changement de métier
- stress, peur de l'avenir
- aggravation du risque routier pour les agents qui sont contraints de prendre la route
- perte du sens du travail
- forts impacts sur la vie personnelle : une vie familiale bouleversée quand il faut déménager, un conjoint qui ne peut suivre, des enfants qui changent d'école et de milieu social, des agents qui ont un crédit immobilier sur le dos et perdront de l'argent à la revente, des agents qui sont aidant familiaux...
- dégradation des relations avec le public, augmentation des violences externes
- augmentation du recrutement de contractuels qui posent bien des interrogations
- problèmes de management en forte hausse
- constitution de services dont on sait déjà qu'ils seront en grande difficulté
- etc.

Bien évidemment, face à ces bouleversements dans la vie professionnelle et personnelle, la direction reste muette mais droite dans ses bottes. Les RPS liés aux restructurations ont pourtant des répercussions que nous avons constatées lors de la première vague du NRP en 2021 chez nombre d'agents déstabilisés : troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, fatigue plus importante. Pour les équipes, c'est également une dégradation des ambiances de travail dans bien des services.

Le CHS-CT a une mission de prévention des RPS lors des restructurations qui doit être le plus en amont possible. FO-DGFIP12 a rappelé que cette prévention n'était pas possible puisque nous discutons des restructurations du 01/01/2022 le 07/12/2021, 24 jours avant, avec très peu d'éléments à notre disposition. C'est pourquoi FO-DGFIP12 a une nouvelle fois demandé, après 3 ans d'inexistence, la mise en place de visites de postes qui sont la seule manière pour les représentants du personnel d'être au plus près des collègues. Jusqu'à présent, toutes nos demandes étaient restées lettre morte auprès de l'organisation syndicale majoritaire. Il semblerait que le coup de gueule émis lors du dernier compte rendu ait enfin trouvé un écho. Il était temps, dans 1 an le CHS-CT n'existera plus et rien ne dit que les futurs CSA (comité social d'administration) auront de telles prérogatives. La direction a d'ailleurs précisé que les textes prévoyaient au minimum 3 visites de postes par an !

En début d'année prochaine, des visites de postes par une petite délégation de membres du CHS-CT seront donc enfin organisées dans certains services. N'hésitez pas à vous exprimer aux membres du CHS-CT (nous sommes des collègues et vivons les mêmes restructurations) et à faire remonter à cette occasion vos difficultés et les choses à faire pour améliorer vos conditions de vie au travail.

L'ISST a ensuite présenté son **rapport de visite au Centre des Finances Publiques de Rodez** avec, comme d'habitude, toutes ses recommandations. Il a fortement insisté sur le danger de l'absence de garde corps sur le mur à l'arrière du centre avec un très fort risque de chute pour les jardiniers. Par ailleurs, son rapport indique notamment les nécessités de boutons de coupure d'urgence électrique aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages. Il souligne, comme partout, l'encombrement des sorties de secours, le risque de chute avec des armoires surchargées en hauteur, etc. La présidente du CHS-CT a demandé un délai de 6 mois afin de laisser à la direction le temps de répondre aux remarques de l'ISST et de refaire ensuite le point lors d'un CHS-CT.

Les **comptes rendus des formations extincteurs et « apprendre à mieux communiquer au travail »** ont été présentés. Pour les formations extincteurs, ce sont 224 agents sur 282 convoqués qui ont été formés. Ces formations représentent 10 % du budget du CHS-CT et sont une nécessité dans la prévention du risque incendie. Quant à la formation sur la communication au travail, si elle s'avère globalement positive, le cahier des charges sur les attentes de la DDFIP doit être revu avec la formatrice, et une meilleure communication du contenu de la formation aux agents doit être apportée. Dans un premier temps, avant de reproposer cette formation, une piste de formation similaire gratuite avec la Préfecture est en projet.

Les **fiches de signalement et les accidents du travail** ont été présentés.

Concernant l'immobilier, une bonne nouvelle pour les agents du CFP du 8 mai : ce sont finalement toutes les fenêtres qui seront remplacées en 2022 (environ 300 fenêtres). Ce sera donc un grand chantier qui nécessitera un fort besoin d'organisation et de gestion puisque les travaux se feront pendant les heures de bureau.

Les **questions diverses** ont conclu comme d'habitude la réunion. La direction a indiqué que les consultations des agents pour le prochain DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) commenceraient début 2022. FO-DGFIP12 a interrogé sur l'état d'avancement des **parkings vélos** à Rodez, Millau et Villefranche de Rouergue. Si à Millau le parking est opérationnel, le râtelier vélo mural à Villefranche a été fixé au sol... Dommage pour un râtelier mural ! La DDFIP devrait faire réparer l'erreur prochainement. Quant à Rodez (CFP 8 mai et DDFIP), les choses semblent plus compliquées. Pour le 8 mai, les range-vélos sont pourtant là mais la mise en place semble lente et compliquée. Pour la DDFIP cela semble encore plus difficile. Le frein à sa mise en place semble malgré tout plus psychologique que technique... A suivre.

Enfin, comme vous avez pu le lire par mail de la DDFIP, une **dotation exceptionnelle de 41 000€** a été allouée à l'Aveyron pour l'amélioration des conditions de vie des agents au travail. FO-DGFIP12 a indiqué que demander à chaque agent par mail ses idées et suggestions de dépenses n'était peut-être pas le meilleur moyen pour obtenir des réponses.



Les représentants FODGFIP-12.